



Execution d'un jugement de justice

Par **abdelh321**, le **06/03/2012** à **21:11**

Bonjour,
j'ai un problème avec un huissier de justice à NANTERRE qui m'a promis l'exécution d'un jugement du prud'homme contre un liquidateur dans un délai d'un mois, une fois payé il a fait une saisie vente pour celui-ci mais, il a abandonné l'affaire. au bout de 18 mois il me renvoie le dossier. aidez-moi à trouver une solution merci.

Par **pat76**, le **07/03/2012** à **16:52**

Bonjour

Vous saisissez le Président de la Chambre départementale des Huissiers de Justice.

Vous lui expliquez la situation car le comportement de l'huissier n'est pas normal.

Par **abdelh321**, le **09/03/2012** à **21:55**

bonjour

j'ai envoyé deux lettres recommandées en AR en espace de quatre mois au président de la chambre des huissiers de Nanterre ce lui-ci les envoie à l'huissier qui répond avec des monssonges et ça finit pas.

Par **lagente**, le **22/06/2012** à **14:07**

j'avais déposé un dossier auprès de maître Riffier et j'ai appris tardivement ses manoeuvres pour recel et abus de biens sociaux - je pense la chambre des huissiers peut revoir mon problème et dossier pour lequel j'ai été financièrement "grugé".
Merci pour votre bienveillante attention à ma demande.

Par **pat76**, le **22/06/2012** à **15:15**

Bonjour lagente

Si vous exposiez votre affaire plus en détail, le forum pourrait éventuellement vous renseigner sur la suite à donner.